

Commission canadienne des droits de la personne

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre
2025

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada,
représenté par la Commission canadienne des droits de la personne, 2025.

No de catalogue : HR12-4F-PDF
ISSN : 2563-2795

Table des matières

1. Introduction.....	3
1.1 Pouvoir, mandat et activités de programme.....	3
1.2 Méthode de présentation	3
2. Faits saillants des résultats du trimestre et de l'exercice en cours (YTD).....	4
2.1 Déclaration des pouvoirs.....	4
2.2 État des dépenses budgétaires des ministères par article courant	4
3. Risques et incertitudes	5
4. Changements importants concernant les opérations, le personnel et les programmes	5
5. Tableaux financiers.....	7
5.1 États des autorisations (non-vérifié) 2025-2026.....	7
5.2 États des autorisations (non-vérifié) 2024-2025	8
5.3 État des dépenses budgétaires par article courant 2025-2026 (non-vérifié)	9
5.4 État des dépenses budgétaires par article courant 2024-2025 (non-vérifié)	10

1. Introduction

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP) et selon la forme et les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu conjointement avec le budget principal et le budget supplémentaire. Ce rapport n'a pas fait l'objet d'une vérification ou d'un examen externe.

1.1 Pouvoir, mandat et activités de programme

La Commission canadienne des droits de la personne (la Commission) a été créée en 1977 en vertu de l'annexe I.1 de la LGFP, conformément à la *Loi canadienne sur les droits de la personne* (LCDP). La Commission dirige l'administration de la LCDP et collabore avec les employeurs afin d'assurer la conformité de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* (LEE). La LCDP interdit la discrimination et la LEE promeut l'égalité sur le lieu de travail. Sous la direction du commissaire à l'équité salariale et du commissaire à l'accessibilité, la Commission est également chargée de l'administration et de l'application de la *Loi sur l'équité salariale* (LES) et de la *Loi canadienne sur l'accessibilité* (LCA). Ces lois appliquent les principes d'égalité des chances et de non-discrimination aux ministères et organismes du gouvernement fédéral, aux sociétés d'État et aux organisations du secteur privé sous réglementation fédérale. La Commission aussi fournit au Bureau du défenseur fédéral du logement les services administratifs et les installations nécessaires à l'accomplissement de ses tâches et de ses fonctions.

Une autre caractéristique unique des activités de programme de la Commission est que celle-ci fournit des services de soutien internes à certains autres petits ministères et organismes gouvernementaux, comme les services des finances, des ressources humaines, des acquisitions et de la technologie de l'information. Ces ententes de services de soutien internes sont comptabilisées à titre de revenus conformément à l'article 29.2 de la LGFP.

De plus amples détails sur le pouvoir, le mandat et les activités de programme de la Commission sont disponibles dans le [Plan ministériel](#) (PM) et dans la partie II du [Budget principal des dépenses](#).

1.2 Méthode de présentation

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant la méthode de comptabilité basée sur les dépenses. L'état des autorisations ci-joint comprend les pouvoirs de dépenser accordés par le Parlement à la Commission et ceux utilisés par la Commission, conformément au budget principal des dépenses, au budget supplémentaire des dépenses et aux transferts de crédits du Conseil du Trésor pour l'exercice 2025-26. Ce rapport trimestriel a été préparé à l'aide d'un référentiel

d'information financière à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière concernant l'utilisation des pouvoirs de dépenses.

Le pouvoir du Parlement est nécessaire avant que le gouvernement puisse dépenser de l'argent. Les approbations sont accordées sous la forme de limites approuvées annuellement par le biais de lois appropriées ou par le biais d'une législation sous la forme d'un pouvoir légal de dépenser à des fins spécifiques.

La Commission utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour préparer et présenter ses états financiers annuels qui font partie du processus de déclaration des résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenses votés par le Parlement restent basés sur les dépenses.

2. Faits saillants des résultats du trimestre et de l'exercice en cours (YTD)

2.1 Déclaration des pouvoirs

Tel qu'il est indiqué dans l'État des autorisations, le total des autorisations disponibles pour utilisation de la Commission à la fin du troisième trimestre a augmenté de 1,7 %, passant de 41 499 213 \$ en 2024-2025 à 42 220 145 \$ en 2025-2026. Cette augmentation comprend le financement reçu dans le cadre du processus des Budgets supplémentaires des dépenses et reflète un financement additionnel lié aux ajustements découlant des négociations collectives.

Depuis le deuxième trimestre, le total des autorisations pour l'exercice 2025-2026 a augmenté. Cette hausse comprend un financement additionnel de 801 418 \$ pour le Mécanisme national de surveillance, ainsi qu'un montant de 135 350 \$ lié aux ajustements salariaux découlant des négociations collectives.

La Commission continue de rechercher des efficiences et des solutions à court terme afin de faire face aux réductions à venir découlant de l'Examen exhaustif des dépenses, qui entreront en vigueur au cours du prochain exercice.

2.2 État des dépenses budgétaires des ministères par article courant

Tel qu'illustré dans les dépenses budgétaires par article courant, les dépenses budgétaires nettes cumulatives depuis le début de l'exercice au 31 décembre 2025 s'élèvent à 28 735 574 \$, ce qui représente 68,1 % du total des autorisations nettes pour l'exercice, qui s'établissent à 42 220 145 \$. Les dépenses salariales, totalisant 27 846 189 \$, demeurent la catégorie de dépenses brutes la plus importante à la fin du troisième trimestre, représentant 92,1 % du total des dépenses brutes cumulatives depuis le début de l'exercice, qui s'élèvent à 30 218 608 \$.

Les dépenses budgétaires brutes totales de 10 410 953 \$ au troisième trimestre de l'exercice 2025-2026 ont diminué de 558 741 \$ par rapport à 10 969 694 \$ au troisième trimestre de l'exercice 2024-2025, ce qui représente une baisse de 5,4 %. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des dépenses salariales en prévision des réductions à venir découlant de l'Examen exhaustif des dépenses.

3. Risques et incertitudes

L'introduction de nouveaux mandats, en vertu de la Loi canadienne sur l'accessibilité, de la Loi sur l'équité salariale et de la Stratégie nationale sur le logement continue à augmenter la pression sur la prestation de tous les programmes au sein de la Commission.

Avec l'absence de ressources humaines et financières suffisantes pour soutenir tous les programmes, la réalisation des résultats stratégiques de la Commission et la prestation de ses services internes pourraient être compromises.

Pour relever ces défis, la Commission a entrepris une initiative visant à adopter une organisation par fonctions, ce qui devrait permettre d'accroître son efficacité.

Tous les autres risques sont mentionnés dans le [Plan ministériel 2025-2026](#).

4. Changements importants concernant les opérations, le personnel et les programmes

Sans ressources supplémentaires pour le mécanisme national de surveillance et le défenseur fédéral du logement, la capacité de la Commission à remplir ces rôles pourraient être compromises.

La Commission procédera également à une restructuration du département au début du prochain exercice financier, puisqu'elle adoptera une nouvelle structure fonctionnelle dans laquelle le personnel sera regroupé en fonction de son expertise et de sa spécialité. Cela permettra à la CCDP de travailler ensemble à la réalisation d'objectifs communs, de briser les silos existants et d'éliminer le dédoublement, afin d'être plus efficace et de maximiser son impact.

Approuvé par:

[Original signé par]

Charlotte-Anne Malischewski
Présidente par intérim

[Original signé par]

Natalie Dagenais
Dirigeante principale des finances

Ottawa, Ontario
Date : Février 2026



5. Tableaux financiers

5.1 États des autorisations (non-vérifié) 2025-2026

Commission canadienne des droits de la personne
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2025

(en dollars)

	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Autorisations budgétaires			
Crédit 1 – Dépenses du programme	39 589 258	9 153 476	26 446 175
Moins: revenus affectés aux dépenses			
Services de soutien internes	(2 538 567)	(491 123)	(1 483 034)
Autorisations budgétaires législatives			
Régimes d'avantages sociaux des employés	5 169 454	1 257 478	3 772 433
Autorisations budgétaires totales	42 220 145	9 919 831	28 735 574

*N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

5.2 États des autorisations (non-vérifié) 2024-2025

Commission canadienne des droits de la personne
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024

(en dollars)

	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Autorisations budgétaires			
Crédit 1 – Dépenses du programme	39 405 202	9 893 507	27 497 829
Moins: revenus affectés aux dépenses			
Services de soutien internes	(2 508 558)	(488 689)	(1 496 414)
Autorisations budgétaires législatives			
Régimes d'avantages sociaux des employés	4 602 569	1 076 188	3 228 563
Autorisations budgétaires totales	41 499 213	10,481,006	29 229 978

*N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

5.3 État des dépenses budgétaires par article courant 2025-2026 (non-vérifié)

Commission canadienne des droits de la personne
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2025

(en dollars)

	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses			
Personnel	38 696 863	9 491 144	27 846 189
Transports et communications	489 349	82 936	156 277
Information	260 393	21 022	98 968
Services professionnels et spéciaux	3 884 211	712 557	1 438 974
Location	1 104 336	48 699	580 474
Services de réparation et d'entretien	36 397	8 064	31 810
Services publics, fournitures et approvisionnements	67 021	30 454	35 847
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	-	-	-
Acquisition de matériel et d'outillage	220 142	14 978	28 869
Autres paiements	-	1 100	1 200
Dépenses budgétaires brutes totales	44 758 712	10 410 954	30 218 608
Moins : revenus affectés aux dépenses			
Services de soutien internes	(2 538 567)	(491 123)	(1 483 034)
Dépenses budgétaires nettes totales	42 220 145	9 919 831	28 735 574

*N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

5.4 État des dépenses budgétaires par article courant 2024-2025 (non-vérifié)

Commission canadienne des droits de la personne
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024

(en dollars)

	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses			
Personnel	38 233 279	10 275 718	28 366 391
Transports et communications	325 395	49 468	138 895
Information	178 419	63 490	137 658
Services professionnels et spéciaux	3 587 604	493 157	1 368 277
Location	677 559	10 799	615 974
Services de réparation et d'entretien	40 578	11 739	13 526
Services publics, fournitures et approvisionnements	79 369	2 041	8 037
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	25 217	-	-
Acquisition de matériel et d'outillage	850 406	63 283	77 334
Autres paiements	9 945	-	300
Dépenses budgétaires brutes totales	44 007 771	10 969 695	30 726 391
Moins : revenus affectés aux dépenses			
Services de soutien internes	(2 508 558)	(488 689)	(1 496 414)
Dépenses budgétaires nettes totales	41 499 213	10 481 006	29 229 978

*N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.